

Le PRÉSIDENT: Peut-être pourrions-nous procéder ainsi. M. Legget était lancé dans l'exposé des travaux de sa Division lorsqu'on a mentionné le Code de construction, sujet qui a soulevé un intérêt si vif que nous nous sommes mis peut-être à le discuter plus au long qu'il ne convient à ce stade du débat. Je demanderai donc à M. Legget de revenir à son exposé des travaux de sa Division.

Le TÉMOIN: Avec grand plaisir.

Je passe maintenant aux fonctions de la Division autres que celles qu'elle remplit pour rendre service au Conseil. Tout d'abord, avant la création de la Division, on nous a informés qu'une des principales de ses fonctions consisterait à publier les connaissances déjà accessibles du fait des travaux de recherches exécutés et des bonnes techniques de la construction déjà connues. Ce travail serait exécuté au profit du grand public du pays.

L'ampleur prise par ce travail, même durant la courte période de deux ans et demi, a révélé très nettement sa valeur pour la Division. Comme M. Saunderson l'a dit, le "groupe des techniques de la construction" forme une section entière de la Division. Sans son aide, nous ne pourrions accomplir convenablement nos recherches, ni répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui nous arrivent des services techniques et de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Parmi les documents déposés ici, vous trouverez un petit graphique portant sur notre organisation qui, comme vous le verrez, a été divisée en deux parties principales. A droite, le graphique indique le groupe des techniques de la construction, qui comprend notre propre bibliothèque spéciale, complémentaire de la bibliothèque principale du Conseil et collaborant étroitement avec cette dernière, dans la mesure indiquée par M. Saunderson.

Nous publierons des rapports de recherches ayant un caractère scientifique ordinaire, mais dès le début de notre travail nous nous sommes rendus très nettement compte (ce qui fera, je crois, plaisir à M. Murphy) qu'une de nos tâches est de communiquer à l'homme moyen (si je puis dire ainsi) qui s'intéresse à la construction sans être un spécialiste, une idée des bonnes techniques de la construction et des difficultés que comportent les méthodes modernes en ce domaine.

Après avoir beaucoup réfléchi sur la manière de remplir cette grande tâche, nous avons élaboré une brochure qui ne ressemble à aucune des publications antérieures du Conseil, une œuvre de vulgarisation qui est intitulée "*Better Building Bulletin*" et que j'hésite un peu à présenter devant MM. Birchard et Saunderson. Dire que l'omission des lettres majuscules de ce titre nous a fait accuser de basse complaisance à l'égard de nos confrères les architectes! Vous verrez que la brochure traite uniquement de la question de la condensation dans les maisons modernes. Écrite en termes compréhensibles aux non-initiés, par une personne sans instruction technique, elle est illustrée de schémas simples et donne, à la fin, une liste de publications techniques à l'usage de quiconque veut approfondir le sujet. Grâce à son format, on peut la mettre dans sa poche ou dans son réticule, ce qui, avons-nous pensé, poussera presque certainement à la lire.

M. MURPHY: Parle-t-elle de la manière de bâtir des sous-sols secs?

Le TÉMOIN: Non, elle traite de l'humidité qui se forme dans les murs et les mansardes, par suite de maisons humides, non de l'humidité qui provient de l'ex-